



GOVERNEMENT



Égalité
Fraternité

Élections professionnelles Fonction publique

TOUT COMPRENDRE SUR LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES



*liste non exhaustive de questions traitées par l'instance

À SAVOIR

Au-delà d'un seuil d'effectifs fixé à 200 agents, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est obligatoirement créée au sein du CSA. En dessous de ce seuil, la création de cette formation spécialisée doit être justifiée par l'existence de risques professionnels particuliers.

Pour choisir mes représentants syndicaux, je vote entre le 3 et le 10 décembre 2026